

PRODUCTEUR D'HYDROGÈNE VERT

Lhyfe

POUR LA MOBILITÉ ET L'INDUSTRIE

Lhyfe

Société anonyme
Siège social : 1 ter mail Pablo Picasso – 44000 Nantes
R.C.S. Nantes 850 415 290

Rapport financier semestriel au 30 juin 2022

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Déclaration de la personne responsable | 04 |
| | |
| Rapport semestriel d'activité | 05 |
| 1 Evènements significatifs de la période | 05 |
| 2 Revue des états financiers | 08 |
| 3 Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire | 12 |
| 4 Informations sur les risques et incertitudes pour le semestre à venir | 14 |
| 5 Principales transactions avec les parties liées | 14 |
| | |
| Comptes consolidés semestriels | 15 |
| Comptes de résultat consolidé | 15 |
| Etat consolidé du résultat global résumé | 16 |
| Etat consolidé de la situation financière résumé | 17 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés résumé | 18 |
| Tableau des flux de trésorerie résumé | 19 |
| | |
| Annexes aux comptes consolidés semestriels | 20 |
| 1 Notes générales | 20 |
| 2 Notes sur le compte de résultat | 26 |
| 3 Notes sur le bilan | 29 |
| 4 Autres informations | 38 |
| | |
| Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle | 39 |

Déclaration de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nantes, le 20 septembre 2022

Matthieu Guesné, Président-Directeur général de Lhyfe

Rapport semestriel d'activité

1 Evènements significatifs de la période

1.1 Financement

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe a bénéficié de diverses sources de financement dont la plus significative relève de l'opération d'introduction en Bourse.

Ainsi, préalablement à l'opération d'introduction en Bourse, le 31 mars 2022, le Groupe et Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui »), l'un des principaux conglomérats japonais spécialisé dans le commerce et l'investissement, ont conclu un accord afin de développer l'hydrogène vert renouvelable produit par Lhyfe, et l'accompagner dans son déploiement à l'international.

Dans le cadre de cet accord, Mitsui a souscrit des obligations convertibles en actions nouvelles de Lhyfe pour un montant de 10 M€. Ces obligations ont été converties lors de l'introduction en Bourse avec un prix d'émission minoré d'une décote de 10%. Au moment de l'opération, Mitsui détenait 2,65% du capital du Groupe.

L'introduction en Bourse de Lhyfe a permis une augmentation de capital d'un montant de 118,3 M€, dont 8,3 M€ au titre de l'option de surallocation, à laquelle s'ajoute la conversion de 47,8 M€ d'obligations convertibles en actions au jour du règlement-livraison.

Le début des négociations des actions a eu lieu le 23 mai 2022 sur le marché réglementé Euronext à Paris pour un prix d'action de 8,75 €, soit une capitalisation boursière de 411 M€.

A cette occasion, EDP Renewables Europe, S.L.U. (« EDPR »), 4^{ème} producteur mondial d'énergie éolienne, a investi 25 M€ au capital de Lhyfe. En parallèle, les deux sociétés ont conclu un accord selon lequel EDPR fournira de l'électricité renouvelable aux projets de production d'hydrogène de Lhyfe. Cet accord établit également les bases d'une collaboration visant à identifier, développer, construire et gérer ensemble des projets de production d'hydrogène vert. Ainsi, au-delà de la fourniture d'électricité renouvelable pour les projets de production d'hydrogène vert de Lhyfe, EDPR considérera également la participation de Lhyfe à ses propres projets situés dans les pays dans lesquels le Groupe est actuellement présent. Les deux sociétés collaboreront également pour identifier de nouveaux projets qu'elles pourront financer ensemble.

1.2 Avancement des projets

L'accroissement des capacités de production de l'unité de Bouin (France), 1^{er} premier site industriel au monde en connexion directe avec un parc éolien, est engagé (autorisation et commandes d'équipements). La capacité de production actuelle de 750 kW, soit environ 300 kg d'hydrogène vert produit par jour, sera portée à 2,5 MW (soit environ 1 t./jour) début 2024 pour répondre à l'accroissement de la demande dans la région.

En Bretagne (France), une unité d'une capacité totale de 5 MW (soit environ 2 t./jour d'hydrogène vert) est en cours de construction (permis en cours) pour une mise en service prévue au 2nd semestre 2023. Cette unité fait partie du projet VhyGo (Vallée Hydrogène Grand Ouest), qui vise à bâtir la 1^{ère} infrastructure suprarégionale de distribution d'hydrogène vert en France, et soutenu par l'ADEME à hauteur de 2,8 M€. Le groupement composé des sociétés HyGO, GNVert et Lhyfe a été désigné par l'agglomération de Lorient attributaire d'un Marché Global de Performance pour la conception, réalisation, exploitation et

maintenance de deux stations d'avitaillement en hydrogène renouvelable. Lhyfe assurera la fourniture de l'hydrogène renouvelable sur une durée prévisionnelle de 10 ans.

En Occitanie (France), Lhyfe a constitué la société de projet Lhyfe Bessières pour la construction d'une unité de 5 MW à Bessières (Haute-Garonne) dont la mise en service est prévue fin 2023. Ce projet est lauréat de l'appel à projet Corridor H₂, porté par la région Occitanie.

En Allemagne, Lhyfe a reçu l'accord de la ville de Schwäbisch Gmünd pour lancer la construction d'une unité d'une capacité de 10 MW (soit environ 4 t./jour) ainsi qu'une station de distribution d'hydrogène accessible au grand public et un pipeline pour approvisionner le futur parc technologique « H₂-Aspen » en hydrogène vert. La mise en service de l'usine est prévue au 1^{er} semestre 2024. Ce projet fait partie du projet HyFIVE (Hydrogen For Innovative Vehicles) ayant reçu 33 M€ de financement du fonds européen de développement régional (FEDER).

1.3 Développements commerciaux

En Suède, Lhyfe a conclu avec l'énergéticien Skyborn Renewables (ex-wpd) un protocole d'accord pour la construction et l'exploitation d'un site de production d'hydrogène vert, construit en plusieurs phases à partir de 2025, d'une capacité installée de 600 MW (soit une production estimée de 240 tonnes d'hydrogène vert/jour), directement connecté à un parc éolien offshore en mer du Nord.

Toujours en Suède, Lhyfe et Trelleborgs Energi, société suédoise d'énergie, ont engagé une phase de pré-étude initiale pour mettre en place une production locale d'hydrogène vert de l'ordre de 5 MW dans le sud du pays. Trelleborg est un hub de transport majeur, qui nécessitera un approvisionnement en hydrogène pour les stations de distribution et les véhicules à hydrogène.

En Norvège, Lhyfe et Horison Energi, fournisseur de services de transport et de stockage d'énergie propre et de carbone, ont noué un protocole d'accord pour le développement d'usines de production d'ammoniac vert en Europe, alimentées par de l'hydrogène vert produit par Lhyfe, afin d'approvisionner le secteur maritime, très important en Norvège.

1.4 Projet SEM-REV

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe a poursuivi ses activités de recherche et développement sur les différents projets engagés à fin 2021. Plus particulièrement, les équipes d'ingénieurs ont travaillé sur le projet SEM-REV dans le cadre de la mise en service de la plateforme de production prévue à la rentrée 2022. Le Groupe a ainsi investi sur ce projet un montant total de 1,2 M€ sur le semestre à la fois en acquisition d'équipements (à hauteur de 0,3 M€) et en dépenses opérationnelles (0,9 M€). A la fin du semestre et conformément au planning initialement établi, le site est en cours de mise en service sur la barge située près de Saint Nazaire, avec une inauguration prévue le 22 septembre 2022.

Ce projet a par ailleurs reçu en date du 23 juin 2022 l'agrément du Gouvernement pour l'attribution d'une participation de France 2030. Ce financement apporté par l'Etat et opéré par l'ADEME s'élève à 1 M€ et a été contractualisé en juillet 2022.

La plateforme aura une capacité de production de 400 kg d'hydrogène vert par jour, soit une puissance de 1 MW.

Parallèlement, en juin 2022, Lhyfe et Chantiers de l'Atlantique ont conclu un protocole d'accord pour le développement de plateformes de production d'hydrogène en mer mais aussi dans les zones portuaires. Pour ces projets offshore, les deux sociétés envisagent de développer des solutions de production d'une puissance d'au moins 100 MW, qui seront installées sur des structures fixes existantes, ou sur des fondations de type posées ou flottantes.

À un horizon 2030-2035, l'offshore pourrait ainsi représenter une capacité installée additionnelle d'une puissance de l'ordre de 3 GW pour le Groupe.

1.5 Déploiement à l'international

Dans la continuité des opérations de déploiement à l'international, le Groupe a procédé à la création de deux sociétés destinées à porter le développement commercial en Espagne (avec la création de Lhyfe Hidrogeno S.L.) et au Royaume-Uni (avec la création de Lhyfe UK Ltd).

1.6 Croissance des effectifs en France et en Europe

Avec l'accroissement constant du nombre de projets à développer, de la taille du Groupe et tel que projeté dans les ambitions du Groupe, les effectifs temps plein ont plus que triplé au 1^{er} semestre 2022 comparé au 1^{er} semestre 2021. L'effectif du groupe au 30 juin 2022 ressort ainsi à 102 personnes.

Le Groupe entend poursuivre cette croissance dans les années à venir. A mi-septembre, l'effectif du Groupe était de 127 personnes.

1.7 Locaux

Le 15 mars 2022, le Groupe a signé un bail commercial concernant de nouveaux locaux situés à Nantes afin de disposer d'un espace suffisamment grand pour accompagner son plan de recrutement. Ce bail d'une durée de 10 ans, dont 6 ans fermes, a pris effet le 1^{er} avril 2022 et le Groupe a pris possession des locaux en juillet 2022.

1.8 Commande d'équipements

Lhyfe a conclu avec Plug Power Inc. (« Plug ») un contrat cadre d'achat d'électrolyseurs le 30 juin 2022. Dans le cadre de ce contrat et en lien avec le développement des projets onshore, une première commande a été passée par le Groupe auprès de Plug sur la période pour trois électrolyseurs, soit l'équivalent de 15 MW.

1.9 Impact de la crise en Ukraine

Concernant la situation actuelle liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine, au-delà des conséquences macroéconomiques, le Groupe estime à ce jour ne pas subir d'impact dans la mesure où il ne réalise aucune vente, ni ne s'approvisionne dans l'un ou l'autre de ces pays, ni dans des zones directement impactées par ce conflit, et aucun de ses actifs n'y est implanté.

2 Revue des états financiers

2.1 EBITDA

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 277 | - |
| Produits des activités ordinaires | 277 | - |
| Achats consommés | -107 | -2 |
| Charges externes | -2 837 | -899 |
| Charges de personnel | -4 427 | -1 035 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | -29 | -14 |
| Autres produits et charges opérationnels courants | 852 | 183 |
| EBITDA | -6 271 | -1 765 |

Le chiffre d'affaires de la période est exclusivement constitué des ventes d'hydrogène produit sur le site de Bouin. Sur le 1^{er} semestre 2021, le Groupe n'avait réalisé aucun chiffre d'affaires, le site de production n'ayant été mis en service qu'au 2nd semestre 2021. Il en est de même pour les achats consommés qui étaient nuls sur le 1^{er} semestre 2021 en l'absence d'activité de production.

L'EBITDA de la période est fortement impacté par les efforts engagés par le Groupe afin d'assurer son développement.

Ainsi, les comptes au 30 juin 2022 mettent en évidence une hausse des charges de personnel en lien avec la croissance des effectifs, l'effectif moyen du Groupe ayant été quasiment multiplié par 4 entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. Cette augmentation concerne l'ensemble des départements et plus particulièrement les équipes d'ingénierie, qui vont ainsi permettre au Groupe de développer ses solutions et d'assurer sa feuille de route en termes de déploiement de sites et les équipes dédiées au développement commercial afin d'identifier les projets sous-tendant également la feuille de route.

De la même façon, les charges externes augmentent de façon significative à la suite des nombreux recrutements de la période qui impactent les coûts fixes du Groupe sur divers postes tels que les frais de déplacements, les locations et les honoraires de recrutement. Le développement du Groupe, notamment à l'international, a eu également pour effet d'augmenter les honoraires. Les frais de marketing et de communication sont également en hausse sous l'effet des recrutements et de l'internationalisation du Groupe. Enfin, les activités de recherche et développement, dont le projet du SEM-REV, ont généré des charges significatives au cours du semestre, notamment consacrées aux études.

Les autres produits et charges opérationnels courants comprennent les produits de subventions sur les frais de recherche et développement (notamment sur le projet SEM-REV) ainsi que les produits de revente de l'électricité non consommée par le Groupe sur le site de Bouin dans le cadre du contrat signé avec l'agrégateur.

2.2 Résultat opérationnel

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|---------------|---------------|
| EBITDA | -6 271 | -1 765 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | -413 | -77 |

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Dotations aux provisions pour risques et charges | -20 | - |
| Résultat opérationnel courant | -6 704 | -1 843 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | -1 076 | - |
| Résultat opérationnel non courant | -1 076 | - |
| Résultat opérationnel | -7 780 | -1 843 |

Le résultat opérationnel du Groupe ressort à -7,8 M€, contre -1,8 M€ au 30 juin 2021, en lien avec des pertes complémentaires en EBITDA de 4,5 M€ auxquelles s'ajoute l'effet des dotations aux amortissements de la période suite notamment à la mise en service du site de Bouin au 2nd semestre 2021. Les autres produits et charges opérationnels non courants sont exclusivement constitués des charges engagées par le Groupe dans le cadre de son introduction en Bourse pour la part ne pouvant être portées en diminution de la prime d'émission à hauteur de 1,1 M€.

2.3 Résultat net

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---------------------------------------|----------------|---------------|
| Résultat opérationnel | -7 980 | -1 843 |
| Coût de l'endettement financier | -6 152 | -95 |
| Autres produits et charges financiers | -5 | 16 |
| Résultat financier | -6 157 | -79 |
| Résultat avant impôts | -13 937 | -1 922 |
| Impôts sur les résultats | -0 | -0 |
| Résultat net | -13 937 | -1 922 |

Le résultat net de la période est fortement impacté par le résultat financier du semestre qui ressort à -6,2 M€. La perte financière de la période [-4,4 M€] est majoritairement liée à la prise en compte de la décote des obligations convertibles OCA LB1, OCA LB3, OCA LB4 et OCA LB5 converties à l'occasion de l'introduction en Bourse de la Société. Cet impact dans les comptes au 30 juin 2022 est en revanche sans conséquence sur la trésorerie du Groupe puisqu'il ne donne lieu à aucun décaissement. Le solde des charges financières est en lien avec les intérêts versés sur ces mêmes obligations convertibles ainsi que les OCA LB2 et OCA LB2 Bis qui persistent dans les comptes au 30 juin 2022.

2.4 Actif

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 2 760 | 1 686 |
| Immobilisations corporelles | 6 192 | 4 948 |
| Droits d'utilisation | 5 982 | 2 832 |
| Autres actifs non courants | 1 158 | 633 |
| Actifs non courants | 16 092 | 10 099 |
| Stocks | 26 | - |
| Clients et comptes rattachés | 449 | 224 |
| Autres actifs courants | 3 152 | 2 345 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 165 464 | 49 888 |

| | | |
|------------------------|----------------|---------------|
| Actifs courants | 169 091 | 52 457 |
| Actif | 185 183 | 62 56 |

2.4.1 Actifs non courants

Les actifs non courants sont en hausse de 6 M€ sur le 1^{er} semestre 2022 en lien avec les activités de R&D du Groupe sur l'onshore et la conception des outils logiciels du Groupe (+0,5 M€), l'activation des coûts liés aux projets du Groupe ayant passé la phase Tender Ready (+0,5 M€), la prise des nouveaux locaux (+3,3 M€) et les commandes d'équipements dédiés aux projets en cours (+1 M€). Enfin le solde de la variation du poste est principalement en lien avec le contrat de liquidité qu'a conclu la Société à la suite de son introduction en Bourse (0,3 M€).

2.4.2 Actifs courants

La hausse des actifs courants de 116,6 M€ sur le semestre provient essentiellement de la hausse de la trésorerie de la période de 115,6 M€ qui se détaille comme suit :

| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|----------------|---------------|
| Flux net de trésorerie liées aux activités opérationnelles | -7 408 | -2 087 |
| Flux net de trésorerie liées aux activités d'investissement | -3 084 | -1 706 |
| Augmentations de capital, nettes des frais | 112 558 | 7 |
| Emissions de nouveaux emprunts, nettes des frais | 9 498 | 1 061 |
| Encaissements de subventions | 1 321 | 274 |
| Remboursements d'emprunts et de comptes-courants | -144 | - |
| Variation de BFR liée au financement | 2 835 | -11 |
| Flux net de trésorerie liées aux activités de financement | 126 068 | 1 330 |
| Variation de trésorerie | 115 577 | -2 462 |

La consommation de trésorerie de la période en lien avec l'exploitation ressort à 7,4 M€ essentiellement expliquée par l'EBITDA du semestre de -6,3 M€ auquel s'ajoutent les effets de variation de BFR de -0,5 M€ ainsi que les charges engagées par la Société dans le cadre de l'introduction en Bourse et non portées en prime d'émission (1,1 M€).

Les flux liés aux activités d'investissement sont décrits dans le paragraphe dédié à l'actif non courant.

Enfin, la trésorerie du Groupe a été essentiellement impactée par les activités de financement qui se détaillent comme suit :

- l'augmentation de capital opérée par la Société à hauteur de 118,3 M€ incluant l'opération initiale d'augmentation de capital de 110 M€ ainsi que l'option de surallocation à hauteur de 8,3 M€, ces deux hausses ayant été impactées à hauteur de 5,8 M€ par les frais d'augmentation de capital pour la part ayant été classée en diminution de la prime d'émission ;
- l'émission de nouveaux emprunts à hauteur de 10 M€ à la suite de la souscription par Mitsui des obligations convertibles OCA LB5 préalablement à l'opération d'introduction en Bourse de la Société ;

- l'encaissement de subventions à hauteur de 1,3 M€ dont 0,6 M€ liés à la subvention obtenue auprès de l'ADEME dans le cadre du projet en cours dans le Morbihan et 0,6 M€ liés au paiement du CIR dont a bénéficié le Groupe au titre de l'exercice 2021.

Enfin, les flux des activités de financement sont impactés favorablement à hauteur de 2,7 M€ en lien avec les frais liés à l'introduction en Bourse restants à décaisser au 30 juin 2022.

2.5 Passif

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|----------------|---------------|
| Capitaux propres | 144 894 | -6 180 |
| Provisions non courantes | 27 | 8 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 21 397 | 55 103 |
| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
| Instrument financiers dérivés non courants | - | 132 |
| Autres passifs non courants | 7 524 | 6 544 |
| Passifs non courants | 28 948 | 61 787 |
| Provisions courantes | 1 | - |
| Emprunts et dettes financières courants | 1 695 | 3 238 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 6 826 | 2 063 |
| Autres passifs courants | 2 820 | 1 647 |
| Passifs courants | 11 342 | 6 949 |
| Passif | 185 183 | 62 556 |

2.5.1 Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe sont en hausse de 151,1 M€ et ont été essentiellement impactés par :

- les conversions des obligations convertibles OC L, OC LB, OCA LB1, OCA LB3, OCA LB4 et OCA LB5 à hauteur de 52,6 M€ (après prise en compte des décotes liées) ;
- l'augmentation de capital résultant de l'introduction en Bourse pour un montant total de 118,3 M€ (incluant l'option de surallocation) ;
- l'imputation d'une part de frais liés à l'augmentation de capital à hauteur de 5,8 M€ ;
- la perte de la période de 13,9 M€.

2.5.2 Endettement

L'endettement total du Groupe (incluant la part courante et la part non courante) est en diminution de 35,2 M€. Cette variation est essentiellement expliquée par la souscription de Mitsui à des obligations convertibles préalablement à l'opération de l'introduction en bourse (+10 M€), la conversion des obligations convertibles lors de l'introduction en Bourse qui viennent diminuer l'endettement à hauteur de 47,8 M€, qui sont en partie compensées par la constatation de la dette liée aux nouveaux locaux pris par la Société (+3,3 M€).

3 Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

3.1 Conclusion de l'accord de collaboration et de développement commercial avec Plug et commande d'électrolyseurs

Lhyfe a annoncé le 21 septembre 2022 l'accord de partenariat conclu avec Plug Power Inc (« Plug »), acteur majeur de l'hydrogène vert, pour poursuivre leur collaboration et développer conjointement des usines de production d'hydrogène vert dans toute l'Europe. L'objectif de cette collaboration est de codévelopper d'ici 2025 une capacité totale de production d'hydrogène de 300 MW (jusqu'à 120 tonnes d'hydrogène vert par jour) à travers l'Europe, qui servira principalement des applications de mobilité sur route et hors route.

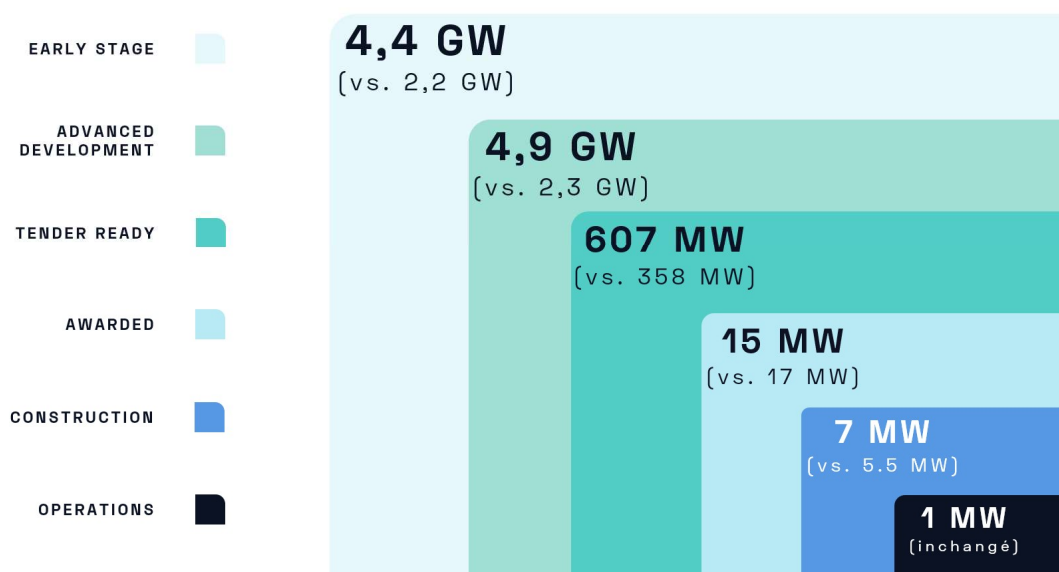
L'accord s'appuie sur une collaboration initiée en 2021 entre les deux sociétés, ayant déjà abouti d'une part au déploiement par Lhyfe de la première installation au monde de production d'hydrogène offshore pour laquelle Plug a fourni sa technologie d'électrolyseur PEM et dont l'inauguration aura lieu le 22 septembre 2022, et d'autre part à la commande par Lhyfe de dix systèmes d'électrolyseurs Plug de 5 MW chacun. Ces électrolyseurs, d'une puissance totale de 50 MW (jusqu'à 20 tonnes par jour), permettront à Lhyfe de produire de l'hydrogène vert destiné à la mobilité dans plusieurs usines à travers l'Europe, , avec une livraison des équipements à partir de 2023.

3.2 Un pipeline commercial totalisant une capacité de production installée portée à plus de 9,8 GW à mi-septembre 2022

Au cours des mois écoulés, le portefeuille commercial de Lhyfe s'est considérablement renforcé, dans un environnement de marché soutenu par le plan d'indépendance énergétique européenne RepowerEU, qui fixe l'ambition de produire 20 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici à 2030.

A mi-septembre 2022, le pipeline commercial de Lhyfe représentait une capacité totale de production installée de 9,8 GW (soit une production estimée de plus de 3 300 tonnes d'hydrogène vert/jour) à l'horizon 2030 (contre une capacité plus de 4,8 GW en avril 2022), répartie selon les différentes phases d'un projet comme suit :

PORTEFEUILLE DE PROJETS PAR PHASES (HORS PROJETS OFFSHORE) (vs. Avril 2022)

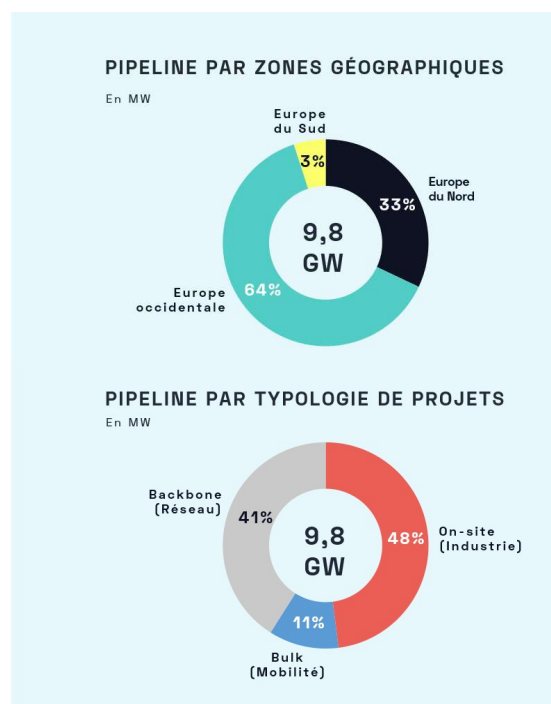
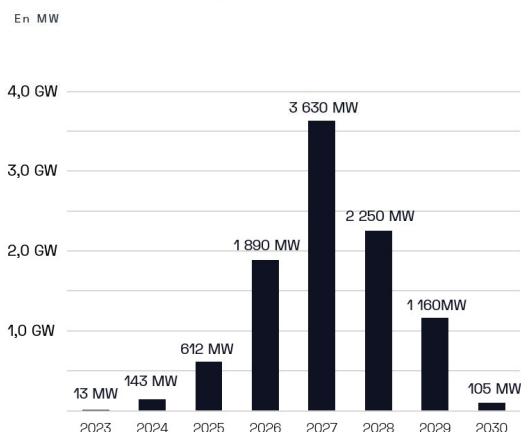


L'horizon de mise en service des projets du pipeline commercial, et leur répartition par zone géographique et par type de projet est la suivante :

VENTILATION DU PIPELINE DE PROJETS ONSHORE DE 9,8 GW

À MI-SEPTEMBRE 2022

MW MIS EN SERVICE PAR ANNÉES



Au sein de ce portefeuille commercial, les projets à un stade de développement avancé¹ représentent désormais une capacité totale de production installée de 629 MW (vs. 380 MW en avril 2022).

Le pipeline commercial ne comprend pas les projets offshore.

3.3 Confirmation des objectifs financiers

S'appuyant sur ce solide *pipeline* commercial, Lhyfe a confirmé, à l'occasion de la publication de ses comptes semestriels, sur la base des hypothèses détaillées à la Section 10.1 du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 21 avril 2022 et disponible sur le site internet de Lhyfe, les objectifs fixés lors de son introduction en Bourse visant à faire de la société l'un des leaders de la production d'hydrogène vert en Europe, en opérant un déploiement rapide de sites de production d'hydrogène vert onshore qui pourront atteindre jusqu'à plusieurs centaines de MW au-delà de 2025.

Lhyfe vise à disposer d'une capacité installée totale de 55 MW d'ici 2024.

En 2026, Lhyfe se fixe pour objectif une capacité installée totale devrait atteindre 200 MW, soit pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026 :

- un chiffre d'affaires consolidé d'environ 200 M€ ; et
- un EBITDA Groupe² à l'équilibre.

À l'horizon 2030, la Société ambitionne de se positionner comme un acteur de référence dans le secteur de la production d'hydrogène vert et plus spécifiquement de disposer d'une capacité installée totale supérieure à 3 GW.

¹ Projets en phases « Tender ready », « Awarded » ou « Construction ». La définition de ces phases est détaillée à la Section 10.1 du Document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 21 avril 2022.

² « EBITDA Groupe » : résultat opérationnel courant consolidé avant amortissements et provisions

À long terme, Lhyfe vise une marge d'EBITDA Groupe³ supérieure à 30%.

3.4 Développement international

Plusieurs filiales sont en cours de création sur le 2nd semestre 2022. Ces diverses filiales sont destinées à porter des projets notamment en France et en Allemagne.

3.5 Transfert du siège social de la Société

A la suite de l'emménagement de la Société dans de nouveaux locaux à Nantes, le Conseil d'administration a décidé le 20 septembre de transférer le siège social au 1 ter mail Pablo Picasso - 44000 Nantes.

4 Informations sur les risques et incertitudes pour le semestre à venir

Les facteurs de risques présentés dans le Document d'enregistrement publié par Lhyfe et approuvé par l'AMF en date du 21 avril 2022 n'ont pas subi d'évolution notable, ni dans leur nature ni dans leur niveau.

5 Principales transactions avec les parties liées

Au cours de la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transactions entre les parties liées autres que celles dans le cadre de l'activité ordinaire.

³ « Marge d'EBITDA Groupe » : quotient « EBITDA/Chiffre d'affaires »

Comptes consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé résumé

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|--------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 2.1.2 | 277 | - |
| Produits des activités ordinaires | | 277 | - |
| Achats consommés | | -107 | -2 |
| Charges externes | 2.1.4 | -2 837 | -899 |
| Charges de personnel | 2.1.5 | -4 427 | -1 035 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | -29 | -14 |
| Autres produits et charges opérationnels courants | 2.1.6 | 852 | 183 |
| EBITDA | 2.1.3 | -6 271 | -1 765 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations | 2.1.7 | -413 | -77 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 2.1.7 | -20 | - |
| Résultat opérationnel courant | | -6 704 | -1 843 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | 2.1.8 | -1 076 | - |
| Résultat opérationnel non courant | | -1 076 | - |
| Résultat opérationnel | | -7 780 | -1 843 |
| Coût de l'endettement financier | 2.2 | -6 152 | -95 |
| Autres produits et charges financiers | 2.2 | -5 | 16 |
| Résultat financier | | -6 157 | -79 |
| Résultat avant impôts | | -13 937 | -1 922 |
| Impôts sur les résultats | 2.3 | 0 | 0 |
| Résultat net | | -13 937 | -1 922 |
| Résultat par action (en euros) | 2.4 | (0,56) | (9,94) |
| Résultat dilué par action (en euros) | 2.4 | (0,56) | (9,86) |

Etat consolidé du résultat global résumé

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|-------|----------------|---------------|
| Résultat net de la période | | -13 937 | -1 922 |
| Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture | | - | - |
| Écarts de conversion | | - | - |
| Variation de juste valeur des titres de dettes | | - | - |
| Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat | | - | - |
| Écarts actuariels sur avantages du personnel | | - | - |
| Effet d'impôt | | - | - |
| Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat | | - | - |
| Résultat global | | -13 937 | -1 922 |

Etat consolidé de la situation financière résumé

| ACTIF En milliers d'euros | Notes | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|-------|----------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 3.1.1 | 2 760 | 1 686 |
| Immobilisations corporelles | 3.1.2 | 6 192 | 4 948 |
| Droits d'utilisation | 3.1.2 | 5 982 | 2 832 |
| Autres actifs non courants | 3.3 | 1 158 | 633 |
| Impôts différés actifs | | - | - |
| Actifs non courants | | 16 092 | 10 099 |
| Stocks | | 26 | - |
| Clients et comptes rattachés | 3.4 | 449 | 224 |
| Autres actifs courants | 3.3 | 3 152 | 2 345 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3.2 | 165 464 | 49 888 |
| Actifs courants | | 169 091 | 52 457 |
| Actif | | 185 183 | 62 556 |
| PASSIF En milliers d'euros | | | |
| Capital | 3.5.1 | 479 | 2 |
| Primes | 3.5.1 | 163 821 | 3 939 |
| Réserves | 3.5.1 | -5 470 | -1 396 |
| Résultat net | | -13 937 | -8 724 |
| Capitaux propres | | 144 894 | -6 180 |
| Provisions non courantes | 3.11 | 27 | 8 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 3.6 | 21 397 | 55 103 |
| Instruments financiers dérivés non courants | 3.7 | - | 132 |
| Impôts différés passifs | 3.12 | - | - |
| Autres passifs non courants | 3.9 | 7 524 | 6 544 |
| Passifs non courants | | 28 948 | 61 787 |
| Provisions courantes | 3.11 | 1 | - |
| Emprunts et dettes financières courants | 3.6 | 1 695 | 3 238 |
| Instruments financiers dérivés courants | 3.7 | - | - |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 3.8 | 6 826 | 2 063 |
| Autres passifs courants | 3.9 | 2 820 | 1 647 |
| Passifs courants | | 11 342 | 6 949 |
| Passif | | 185 183 | 62 556 |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés résumé

| CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros | Notes | Capital social | Réserves liées au capital | Actions propres | Réserves et résultats consolidés | Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres | Capitaux propres - Part du groupe |
|--|--------------|----------------|---------------------------------|--------------------|--|---|--|
| Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021 | | 2 | 3 932 | - | -1 455 | - | 2 478 |
| Augmentations de capital | | - | 7 | - | - | - | 7 |
| Païement en actions | | - | - | - | 29 | - | 29 |
| Résultat net | | - | - | - | -1 922 | - | -1 922 |
| Capitaux propres au 30 juin 2021 | 3.5.1 | 2 | 3 939 | | -3 347 | - | 593 |
| Augmentation de capital | | - | - | - | - | - | - |
| Païement en actions | | - | - | - | 29 | - | 29 |
| Résultat net | | - | - | - | -6 802 | - | -6 802 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2021 | 3.5.1 | 2 | 3 939 | | -10 121 | - | -6 180 |
| Augmentations de capital | | 477 | 159 882 | - | 4 781 | - | 165 140 |
| Païement en actions | | - | - | - | 32 | - | 32 |
| Ecart de conversion | | - | - | - | 5 | - | 5 |
| Variation des actions propres | | - | - | -165 | - | - | -165 |
| Résultat net | | - | - | - | -13 937 | - | -13 937 |
| Capitaux propres au 30 juin 2022 | 3.5.1 | 479 | 163 821 | -165 | -19 241 | - | 144 894 |

Tableau des flux de trésorerie résumé

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|-------|----------------|---------------|
| Résultat net consolidé | | -13 937 | -1 922 |
| Eliminations : | | | |
| - des amortissements et provisions | 2.1.7 | 433 | 77 |
| - du résultat financier net | 2.2 | 6 157 | 79 |
| - des charges calculées liées aux paiements en actions | 2.1.5 | 32 | 29 |
| - des produits de subventions | 2.1.8 | -611 | -156 |
| Incidence de la variation du BFR : | | | |
| - Variation de stocks | | -26 | - |
| - Variation des créances clients | 3.4 | -225 | -6 |
| - Variation des autres créances courantes (hors subventions) | 3.3 | -534 | -300 |
| - Variation des dettes fournisseurs | 3.8 | 128 | -53 |
| - Variation des autres dettes courantes | 3.9 | 1 176 | 164 |
| Flux net de trésorerie liées aux activités opérationnelles | | -7 408 | -2 087 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | 3.1.1 | -1 086 | -352 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 3.1.2 | -1 455 | -1 360 |
| Acquisitions d'actifs financiers | 3.3 | -525 | 8 |
| Intérêts financiers reçus | 2.2 | -17 | -2 |
| Flux net de trésorerie liées aux activités d'investissement | | -3 084 | -1 706 |
| Augmentations de capital, nettes des frais | 3.5.1 | 112 558 | 7 |
| Emissions de nouveaux emprunts, nettes des frais | 3.6 | 9 498 | 1 061 |
| Encaissements d'avances remboursables | 3.6.3 | - | - |
| Encaissements de subventions | 3.9 | 1 321 | 274 |
| Remboursements d'emprunts et de comptes-courants | 3.6 | -144 | - |
| Variation de BFR liée au financement, nette des frais liés à l'introduction en Bourse non réglés | 3.8 | 3 535 | - |
| Variation des intérêts courus non échus | 3.6 | -700 | -11 |
| Flux net de trésorerie liées aux activités de financement | | 126 068 | 1 330 |
| Variation de trésorerie | | 115 577 | -2 462 |
| Trésorerie à l'ouverture | 3.2 | 49 888 | 7 258 |
| Trésorerie à la clôture | | 165 464 | 4 796 |
| Variation de trésorerie | | 115 577 | -2 462 |

Annexes aux comptes consolidés semestriels

1 Notes générales

1.1 Informations générales

Lhyfe est une société anonyme de droit français immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 850 415 290 (et désignée comme la « Société »). Son siège social est situé en France, 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes. Les comptes consolidés de la société Lhyfe comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble est désigné comme le « Groupe »).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés IFRS résumés du Groupe au titre du semestre clos le 30 juin 2022.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.2 Description de l'activité du Groupe

Créée en 2017 à Nantes, Lhyfe est producteur et fournisseur d'hydrogène vert renouvelable pour la mobilité et l'industrie. Son site de production et son pipeline commercial de projets doivent permettre d'accéder à l'hydrogène vert renouvelable en quantités industrielles, et d'entrer dans un modèle énergétique vertueux orienté vers un bénéfice environnemental. Elle est notamment membre de France Hydrogène et d'Hydrogen Europe.

1.3 Faits marquants de la période

1.3.1 Levées de fonds

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe a effectué deux opérations de levées de fonds.

- Emission d'obligations convertibles

Le 31 mars 2022, le Groupe et Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui »), l'un des principaux conglomérats japonais spécialisé dans le commerce et l'investissement, a conclu un accord afin de développer l'hydrogène vert renouvelable produit par Lhyfe, et l'accompagner dans son déploiement à l'international.

Dans le cadre de cet accord, Mitsui a souscrit des obligations convertibles en actions nouvelles Lhyfe pour un montant de 10 M€. Ces obligations ont été converties lors de l'introduction en Bourse avec un prix d'émission minoré d'une décote de 10%. Au moment de l'opération, Mitsui détient 2,65% du capital du groupe.

- Introduction en Bourse

L'introduction en Bourse de Lhyfe a permis une augmentation de capital d'un montant de 118,3 M€, dont 8,3 M€ au titre de l'option de surallocation, à laquelle s'ajoute la conversion de 47,8 M€ d'obligations convertibles en actions au jour du règlement-livraison.

Le début des négociations des actions a eu lieu le 23 mai 2022 sur le marché réglementé Euronext à Paris pour un prix d'action de 8,75 €, soit une capitalisation boursière de 411 M€. Cette opération a donné lieu à l'émission de 13 524 147 actions ordinaires nouvelles, portant ainsi à l'issue du règlement-livraison de l'option de surallocation, le capital de la Société à 479 004,48 €, divisé en 47 900 448 actions ordinaires. La prime d'émission, nette des frais directement liés à l'opération, est portée à 163 820 724,74 €.

A cette occasion, EDP Renewables (« EDPR »), quatrième producteur mondial d'énergie éolienne, a investi 25 M€. En parallèle de la souscription d'EDPR au capital de Lhyfe, les deux sociétés ont conclu un accord selon lequel EDPR fournira de l'électricité renouvelable aux projets de production d'hydrogène de Lhyfe. Cet accord établit également les bases d'une collaboration visant à identifier, développer, construire et gérer ensemble des projets de production d'hydrogène vert. Au-delà de la fourniture d'électricité renouvelable pour les projets de production d'hydrogène vert de Lhyfe, EDPR considérera également la participation de Lhyfe à ses propres projets situés dans les pays dans lesquels le groupe est actuellement présent. Les deux sociétés collaboreront aussi pour identifier de nouveaux projets qu'elles pourront financer ensemble, et en matière de recherche & développement et de fourniture d'équipements.

1.3.2 Projet SEM-REV

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe a poursuivi ses activités de recherche et développement sur les différents projets engagés à fin 2021. Plus particulièrement les équipes d'ingénieurs ont travaillé sur le projet SEM-REV dans le cadre de la mise en service de la plateforme de production prévue à la rentrée 2022. Le Groupe a ainsi investi sur ce projet un montant total de 1,2 M€ sur le semestre à la fois en acquisition d'équipements (à hauteur de 0,3 M€) et en dépenses opérationnelles (0,9 M€). A la fin du semestre et conformément au planning initialement établi, le site est en cours de mise en service sur la barge située près de Saint Nazaire.

Ce projet a par ailleurs reçu en date du 23 juin 2022 l'agrément du Gouvernement pour l'attribution d'une participation de France 2030. Ce financement apporté par l'Etat et opéré par l'ADEME s'élève à 971 K€ et a été contractualisé en juillet 2022.

1.3.3 Développement de projets onshore et création de SPV

La Société continue en parallèle de développer ses activités en France, avec la création de deux nouvelles entités au 1^{er} semestre 2022 :

- Lhyfe Morbihan, créée le 11 février 2022 afin de porter le projet autour de Lorient ;
- Lhyfe Bessières, créée le 27 avril 2022 afin de porter le projet en Occitanie.

Il est à noter que le Groupe a encaissé en janvier 2022 le premier versement prévu dans la convention de financement contractualisée avec l'ADEME en décembre 2021 pour la construction du site de production d'hydrogène dans le Morbihan. Ce versement s'établit à 613 K€ sur un montant total accordé de 2 845 K€.

1.3.4 Déploiement à l'international

Dans la continuité des opérations de déploiement à l'international, le Groupe a procédé à l'immatriculation de deux nouvelles filiales dédiées au développement commercial que sont :

- Lhyfe Hidrogeno, située en Espagne et immatriculée en date du 18 février 2022 ;
- Lhyfe UK, créée le 3 mai 2022.

1.3.5 Croissance des effectifs en France et en Europe

Avec l'accroissement constant du nombre de projets à développer, les effectifs temps plein du Groupe ont plus que triplé, passant ainsi de 24 personnes sur le 1^{er} semestre 2021 à 81 personnes sur le 1^{er} semestre 2022. Une croissance encore plus importante est prévue pour les années à venir.

1.3.6 Commande d'électrolyseurs

Lhyfe a conclu avec Plug Power un contrat d'achat d'équipements concernant des électrolyseurs pour une puissance totale de 50 MW. Dans le cadre de ce contrat et en lien avec le développement des projets onshore, une première commande a été passée par le Groupe auprès de Plug Power au cours du semestre pour trois électrolyseurs, soit l'équivalent de 15 MW.

1.3.7 Locaux

Le 15 mars 2022, le Groupe a signé un bail commercial concernant de nouveaux locaux situés à Nantes afin de disposer d'un espace suffisamment grand pour accompagner son plan de recrutement de nouveaux collaborateurs. Ce bail d'une durée de 10 ans, dont 6 ans fermes, prend effet le 1^{er} avril 2022 et le Groupe a pris possession des locaux dans le courant du second semestre 2022 (voir note 3.1.2).

1.3.8 Modifications statutaires préalables à l'introduction en Bourse

Lors de l'Assemblée Générale du 3 mars 2022, les actionnaires ont adopté les décisions suivantes :

- Augmentation du capital par incorporation de primes d'émission de 191 435,31 € pour porter le capital social de 1 933,69 € à 193 369,00 € ;
- Transformation de la société en Société Anonyme à Conseil d'administration ;
- Division de la valeur nominale des actions de la Société par attribution de 100 actions ordinaires nouvelles de valeur nominale de 0,01 € chacune contre une action anciennement détenue d'une valeur nominale de 1,00 € (23^{ème} résolution). Ainsi à l'issue de l'opération de division, le capital social, qui reste fixé à 193 369,00 €, est divisé en 19 336 900 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 €.

1.3.9 Impact de la crise en Ukraine

Concernant la situation actuelle liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine, au-delà des conséquences macroéconomiques, le Groupe estime à ce jour ne pas subir d'impact dans la mesure où il ne réalise aucune vente, ni ne s'approvisionne dans l'un ou l'autre de ces pays, ni dans des zones directement impactées par ce conflit, et aucun de ses actifs n'y est implanté.

1.4 Faits marquants postérieurs à la clôture

Lhyfe a commandé 7 électrolyseurs complémentaires auprès de Plug d'une puissance de 5 MW par unité de production.

Plusieurs filiales sont en cours de création au 2nd semestre 2022. Ces filiales sont destinées à porter des projets, à la fois en France et en Allemagne.

Le Groupe a également procédé à l'immatriculation d'une société au Canada, Hydrogène Lhyfe Canada Inc. en date du 9 septembre 2022.

Enfin, le siège social de Lhyfe a été transféré au 1 ter, mail Pablo Picasso – 44000 Nantes en date du 20 septembre 2022.

1.5 Contexte de préparation des comptes

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Lhyfe SA en date du 20 septembre 2022.

Les comptes consolidés résumés intermédiaires pour les six mois clos le 30 juin 2022 ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire » et sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2022. Ces états financiers résumés consolidés intermédiaires ne comprennent donc pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparés selon les IFRS, et doivent être lus en relation avec les derniers comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 du Groupe préparés sur la base des normes IFRS. Les Notes explicatives incluses dans les présents comptes consolidés intermédiaires dits résumés ont pour objectif d'expliquer les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers comptes consolidés.

1.6 Principes comptables généraux

1.6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés résumés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2022 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021, intégrant les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les normes appliquées sont disponibles sur le site de la Commission Européenne (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02002R1606-20080410>).

Les méthodes comptables et les modalités d'application utilisées pour la préparation des comptes consolidés résumés sont identiques à celles utilisées dans comptes consolidés annuels les plus récents.

Les normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, n'ont pas eu d'impact significatif dans les comptes :

- Amendement IAS 16, Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation ;
- Amendement IAS 37, Contrats déficitaires : coûts d'exécution du contrat (05/20) ;
- Amendement IFRS 3, Référence au cadre conceptuel (05/20) ;
- Améliorations des IFRS cycle 2018-2020 – IAS 41, Impôts dans les évaluations de la juste valeur ; IFRS 9, Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10% ; IFRS 16, Avantages incitatifs à la location.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023 ou

postérieurement, étant précisé que le Groupe analyse actuellement les impacts potentiels de leur entrée en vigueur.

1.6.2 Estimations et jugements comptables significatifs

Au 30 juin 2022, pour l'établissement de ses états financiers consolidés, le Groupe a fait usage d'hypothèses, estimations ou appréciations tels que présentés dans la note 1.7.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

1.7 Périmètre et modalités de consolidation

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe a continué à se déployer en procédant à la création de quatre filiales, dont deux en France et deux à l'étranger. Elles sont toutes intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Lhyfe consolide 13 sociétés au 30 juin 2022.

1.7.1 Périmètre de consolidation du Groupe

| Société | Localisation | 30 juin 2022 | | | 31 décembre 2021 | | | 30 juin 2021 | | |
|-------------------------|--------------|---------------|-------------|--------------------------|------------------|-------------|--------------------------|---------------|-------------|--------------------------|
| | | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode de consolidation |
| Lhyfe SA | France | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG |
| Lhyfe Bouin SAS | France | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG |
| Lhyfe GmbH | Allemagne | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG |
| Lhyfe Sombrero SAS | France | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Territoires x Lhyfe SAS | France | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Lhyfe Denmark ApS | Danemark | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Lhyfe Lakrids ApS | Danemark | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Lhyfe Netherlands BV | Pays-Bas | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Lhyfe Sweden AB | Suède | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | | | |
| Lhyfe Morbihan SAS | France | 100% | 100% | IG | | | | | | |
| Lhyfe Bessières SAS | France | 80% | 80% | IG | | | | | | |
| Lhyfe UK Ltd | Royaume-Uni | 100% | 100% | IG | | | | | | |
| Lhyfe Hidrogeno SL | Espagne | 100% | 100% | IG | | | | | | |

Aucune prise de contrôle significative (individuellement ou prise dans leur ensemble) n'est intervenue au cours des périodes présentées.

1.7.2 Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les taux de change utilisés au 1^{er} semestre 2022 sont les suivants :

| Code | Devise | Au 30/06/2022 | | Au 30/06/2021 | |
|------|-------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | | Taux moyen | Taux de clôture | Taux moyen | Taux de clôture |
| DKK | Couronne danoise | 0,1344 | 0,1344 | 0,1345 | 0,1345 |
| SEK | Couronne suédoise | 0,0954 | 0,0932 | 0,0987 | 0,0989 |
| GBP | Livre sterling | 1,1710 | 1,1652 | - | - |

1.8 Méthodes comptables et règles d'évaluation utilisées

1.8.1 Immobilisations incorporelles

Conformément à IAS 38 Immobilisations incorporelles, les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses liées au développement des projets sont comptabilisées en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) Intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, [c] capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- c) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
- d) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- e) Capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses de développement des projets réalisés en interne par le Groupe font l'objet d'une activation lorsque l'ensemble des critères ci-dessus est cumulativement réuni.

Le Groupe considère que ces critères sont remplis dès lors que les indicateurs définis par le groupe, notamment liés aux études techniques, indiquent que la faisabilité d'un projet est probable. Le Groupe a ainsi défini que ces critères étaient remplis dès lors que les projets passent en phase « Tender Ready », telle que décrite en pages 156-157 du DEU.

Les coûts de développement activés intègrent les coûts externes (engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs - factures, factures à recevoir, relevés de situation, etc.) et internes (valorisés sur la base des temps de travail imputés sur ces projets).

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé de manière à répartir intégralement le coût de l'immobilisation incorporelle, selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée, à compter de l'instant où l'actif est utilisable et est généralement comptabilisé en Dotations aux amortissements sur immobilisations.

1.8.2 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Il est comptabilisé en résultat net. Il n'existe pas d'intégration fiscale au 30 juin 2022.

Dans le cadre de l'information semestrielle, conformément à IAS 34, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base d'un taux moyen d'impôt estimé au titre de l'exercice 2022. Ce taux moyen estimé est obtenu à partir des taux d'impôt qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des entités fiscales du Groupe.

1.8.3 Indicateurs alternatifs de performance

En complément du chiffre d'affaires, les deux indicateurs de performance financiers définis par le Groupe sont :

- l'EBITDA (« Earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization »), qui figure en lecture directe dans le compte de résultat et correspond au Résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations ; (Voir note 2.1.3) ;
- l'endettement financier net qui correspond aux Emprunts et dettes financières diminués de la Trésorerie et équivalents de trésorerie. (Voir note 3.6).

Ces indicateurs de performance ne se substituent pas aux indicateurs IFRS et ne doivent pas être perçus comme tels. Ils sont utilisés en complément des indicateurs IFRS. Même s'ils sont utilisés par le Conseil d'administration comme facteur important de détermination des objectifs et de mesure de la performance du Groupe, ces indicateurs ne sont ni requis, ni définis par les normes IFRS.

En tant que mesure interne de performance du Groupe, ces indicateurs opérationnels présentent des limites et la gestion de la performance du Groupe n'est pas restreinte à ces seuls indicateurs.

2 Notes sur le compte de résultat

2.1 Éléments courants de l'activité opérationnelle

2.1.1 Information sectorielle

Le Groupe ne fait état que d'un secteur opérationnel sur la base des reportings qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources au segment et d'évaluation de sa performance.

Au 1^{er} semestre 2022, trois clients représentent individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé avec ces trois derniers s'élève cumulativement à 88% des ventes du Groupe.

Le chiffre d'affaires du Groupe est par ailleurs exclusivement réalisé en France.

2.1.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 277 K€ au 1^{er} semestre 2022, réalisé à 100% en France, contre un chiffre d'affaires nul au 1^{er} semestre 2021. Cette évolution s'explique par le démarrage de l'activité du site de Bouin au cours du 2nd semestre 2021 et l'approvisionnement en hydrogène des premiers clients, parmi eux LIDL SNC et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipements de la Vendée.

2.1.3 EBITDA

Indicateur de performance

Le Groupe n'ayant identifié qu'un seul secteur opérationnel au titre des périodes présentées, cet indicateur est suivi globalement.

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Produits des activités ordinaires | 277 | - |
| Achats consommés | -107 | -2 |

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Charges externes | -2 837 | -899 |
| Charges de personnel | -4 427 | -1 035 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | -29 | -14 |
| Autres produits et charges opérationnels courants | 852 | 183 |
| EBITDA | -6 271 | -1 765 |

2.1.4 Charges externes

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|--------------|------------|
| Etudes | 687 | 90 |
| Frais de déplacement et réception | 442 | 65 |
| Locations et charges locatives | 111 | 8 |
| Publicité, marketing et communication | 281 | 94 |
| Honoraires | 848 | 354 |
| Achats non stockés de matières et fournitures | 57 | 37 |
| Entretiens, réparations et assurance | 56 | 30 |
| Prestations de services | 133 | 190 |
| Transport | 66 | - |
| Autres charges externes | 156 | 31 |
| Charges externes | 2 837 | 899 |

L'augmentation des charges externes de la période de 1,9 M€ s'explique essentiellement par :

- les études menées dans le cadre du projet SEM-REV,
- la hausse des effectifs et l'internationalisation de la société qui impactent les postes d'honoraires, des frais de déplacement ainsi que les opérations de marketing et communication.

2.1.5 Charges de personnel et effectifs

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Salaires et traitements | 3 194 | 723 |
| Charges sociales | 1 193 | 282 |
| Paiements fondés sur des actions | 40 | 29 |
| Charges de personnel | 4 427 | 1 035 |

Au 1^{er} semestre 2022, les charges de personnel correspondant aux coûts de R&D des projets ne répondant pas aux critères d'activation au regard de la norme IAS 38 s'élèvent à 290 K€.

Les charges de personnel affectées aux projets en développement activés, s'élèvent, au 1^{er} semestre 2022, à 577 K€ dont 337 K€ au titre des projets de R&D et 240 K€ au titre des futures SPV, contre 236 K€ au global sur le 1^{er} semestre 2021.

| En nombre d'effectifs | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|------------|------------|
| Ingénierie | 27 | 10 |
| Développement commercial | 27 | 8 |
| Opérations | 7 | 1 |
| Support | 19 | 4 |
| Effectif - Équivalent temps pleins (ETP) | 81 | 24 |

2.1.6 Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels courants s'élèvent à 852 K€ au 1^{er} semestre 2022 contre 183 K€ au 1^{er} semestre 2021. Ce poste comprend principalement les produits de subventions destinées à compenser des dépenses de recherche, et les produits et charges liés à la revente de l'électricité non consommée par le Groupe dans le cadre du contrat signé avec son agrégateur.

2.1.7 Amortissements et provisions opérationnels courants

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|------------|------------|
| Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles | 397 | 71 |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles | 16 | 6 |
| Dotations aux provisions | 20 | - |
| Dotations aux amortissements et provisions opérationnels courants | 433 | 77 |

- **Amortissements des actifs corporels** : Les amortissements des actifs corporels correspondent majoritairement aux dotations du droit d'utilisation des bureaux et du site industriel de Bouin (voir note 3.1.2).
- **Amortissement des actifs incorporels** : Les amortissements des actifs incorporels sont relatifs aux logiciels (voir note 3.1.1).

2.1.8 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les Autres produits et charges opérationnels non courants sont exclusivement constitués des charges engagées par la société dans le cadre de son introduction en Bourse, pour la part ne pouvant être portée en diminution de la prime d'émission. Ces charges s'élèvent à 1 076 K€.

2.2 Résultat financier

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|---------------|------------|
| Intérêts des emprunts bancaires | -26 | -9 |
| Intérêts des emprunts obligataires | -6 080 | -70 |
| Intérêts des dettes locatives | -46 | -16 |
| Coûts de l'endettement financier | -6 152 | -95 |
| Produits d'intérêts | 17 | 2 |
| Variation de juste valeur des instruments dérivés | - | 27 |
| Autres charges financières | -21 | -12 |
| Autres produits et charges financiers | -5 | 16 |
| Résultat financier | -6 157 | -79 |

L'augmentation significative du coût de l'endettement financier au cours du 1^{er} semestre 2022 s'explique principalement par :

- La décote de conversion des obligations convertibles OCA LB1, OCA LB3, OCA LB4 et OCA LB5 à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société à hauteur de 4,4 M€, étant entendu que cette charge est sans impact sur la trésorerie de la société ;

- Les intérêts liés aux diverses obligations convertibles émises par la société, qu'il s'agisse de celles converties lors de l'introduction en Bourse ou les obligations OCA LB2 et OCA LB2 bis, non converties au 30 juin 2022, à hauteur de 1,6 M€.

Les autres produits et charges financiers comprennent les produits d'intérêts, la variation de juste valeur des dérivés sur obligations convertibles et la charge de désactualisation des avances remboursables.

2.3 Impôt sur le résultat

Le Groupe a activé des impôts différés actifs sur déficits reportables à hauteur des impôts différés passifs nets calculés sur les différences temporaires, de telle sorte qu'ils se compensent.

2.4 Résultat par action

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|--------------|--------------|
| Résultat net attribuable aux actionnaires (en euros) | -13 936 765 | -1 921 641 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 25 049 530 | 19 336 900 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté des instruments dilutifs | 25 308 150 | 19 490 400 |
| Résultat de base par action (en euro) | -0,56 | -0,10 |

Le calcul présenté ci-dessus tient compte, pour toutes les périodes présentées, de la division de la valeur nominale des actions par 100 décidée par l'assemblée générale du 3 mars 2022.

Le Groupe comptabilise une perte pour chaque période, ce faisant, aucun effet dilutif n'est à constater dans le calcul du résultat par action.

3 Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les immobilisations incorporelles ont évolué de la manière suivante :

| Valeurs brutes En milliers d'euros | Frais de développement en cours | Frais de développement | Concessions, brevets et licences | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|---------------------------------------|------------------------------------|------------------------|--|--|--------------|
| Valeurs brutes au 31/12/2021 | 1 308 | 303 | 22 | 60 | 1 692 |
| Frais de développement | 1 086 | - | - | - | 1 086 |
| Acquisitions | - | - | - | - | - |
| Activations | - | - | - | - | - |
| Cessions | - | - | - | - | - |
| Autres mouvements | - | - | - | - | - |
| Valeurs brutes au 30/06/2022 | 2 395 | 303 | 22 | 60 | 2 779 |

| Amortissements | Total |
|----------------|-------|
| | |

| En milliers d'euros | Frais de développement en cours | Frais de développement | Concessions, brevets et licences | Autres immobilisations incorporelles | |
|--------------------------------------|---------------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|----|
| Amort. et dépr. au 31/12/2021 | - | - | 1 | 5 | 6 |
| Amortissements | - | - | - | 13 | 13 |
| Reprises | - | - | - | - | - |
| Autres mouvements | - | - | - | - | - |
| Amort. et dépr. au 30/06/2022 | - | - | 1 | 18 | 19 |

| Valeurs nettes | Frais de développement en cours | Frais de développement | Concessions, brevets et licences | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|-------------------------------------|---------------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-------|
| En milliers d'euros | | | | | |
| Valeurs nettes au 31/12/2021 | 1 308 | 303 | 21 | 55 | 1 686 |
| Frais de développement | 1 086 | - | - | - | 1 086 |
| Dotations aux amort. et aux prov. | - | - | - | -13 | -13 |
| Valeurs nettes au 30/06/2022 | 2 395 | 303 | 21 | 42 | 2 760 |

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les projets de recherche et développement menés par le Groupe sont constitués des projets présentés au 31 décembre 2021.

Les frais de développement activés sont liés à la conception d'une solution industrielle et modulaire de production d'hydrogène 100% vert on-shore (742 K€ au 30 juin 2022 et 537 K€ au 31 décembre 2021) et à la conception des outils logiciels propriétaires, parmi lesquels Qualifhy et HMS – Hydrogen Management System (1 017 K€ au 30 juin 2022 et 731 K€ au 31 décembre 2021).

Le Groupe a également activé 502 K€ de frais de développement liés aux projets de SPV. Les coûts activés comprennent les coûts de main-d'œuvre, ainsi que les études dédiées aux divers projets ayant passé le stade de « Tender Ready ». Ce poste regroupe donc un ensemble de projets dont le plus significatif concerne le site qui sera construit dans le Morbihan.

Les frais de recherche et développement non activés ont représenté 999 K€ au 30 juin 2022 et 667 K€ au 31 décembre 2021.

Les autres mouvements sont constitués principalement des coûts d'emprunts.

Pour plus d'informations sur l'évolution des projets de R&D et les activations de coûts liées aux SPV, se référer à la note 1.3.

Test de dépréciation

Les analyses réalisées par le management sur les projets activés n'a pas conduit au 30 juin 2022 à la reconnaissance de pertes de valeur.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les immobilisations corporelles ont évolué de la manière suivante :

| Valeurs brutes | En cours de construction | Installations techniques, matériels et outillage | Autres immobilisations corporelles | Total |
|-------------------------------------|--------------------------|--|------------------------------------|-------|
| En milliers d'euros | | | | |
| Valeurs brutes au 31/12/2021 | 1 100 | 3 592 | 335 | 5 028 |
| Acquisitions | 975 | 310 | 170 | 1 455 |

| Valeurs brutes | En cours de construction | Installations techniques, matériels et outillage | Autres immobilisations corporelles | Total |
|-------------------------------------|--------------------------|--|------------------------------------|--------------|
| Activations | - | - | - | - |
| Cessions | - | - | -2 | -2 |
| Autres mouvements | - | - | - | - |
| Valeurs brutes au 30/06/2022 | 2 075 | 3 902 | 504 | 6 481 |

| Amortissements | En cours de construction | Installations techniques, matériels et outillage | Autres immobilisations corporelles | Total |
|--------------------------------------|--------------------------|--|------------------------------------|------------|
| En milliers d'euros | | | | |
| Amort. et dépr. au 31/12/2021 | - | 23 | 57 | 80 |
| Amortissements | - | 161 | 48 | 210 |
| Reprises | - | - | - | - |
| Autres mouvements | - | - | -2 | -2 |
| Amort. et dépr. au 30/06/2022 | - | 184 | 104 | 288 |

| Valeurs nettes | En cours de construction | Installations techniques, matériels et outillage | Autres immobilisations corporelles | Total |
|-------------------------------------|--------------------------|--|------------------------------------|--------------|
| En milliers d'euros | | | | |
| Valeurs nettes au 31/12/2021 | 1 100 | 3 569 | 278 | 4 948 |
| Acquisitions | 975 | 310 | 170 | 1 455 |
| Mises en services | - | - | - | - |
| Dotations aux amort. et aux prov. | - | -161 | -48 | -210 |
| Cessions / reprises | - | - | -2 | -2 |
| Autres mouvements | - | - | 2 | 2 |
| Valeurs nettes au 30/06/2022 | 2 075 | 3 718 | 400 | 6 194 |

Les immobilisations en cours de construction au 30 juin 2022 sont principalement en lien avec les projets LhyfeBox et SEM REV, les travaux en cours dans les nouveaux locaux, ainsi que les commandes en cours liées à la logistique.

Indice de perte de valeur

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles.

Contrats de location – IFRS 16

La nature des droits d'utilisation constatés à l'actif au titre de la période présentée est la suivante :

| En milliers d'euros | Droit d'utilisation - Location | Bâtiments et matériel de production | Bureaux et matériel de bureau | Terrain |
|-------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-----------|
| Valeurs nettes au 31/12/2021 | 2 832 | 2 299 | 471 | 61 |
| Acquisitions | 3 338 | 3 338 | - | - |
| Amortissements | -188 | -76 | -112 | - |
| Valeurs nettes au 30/06/2022 | 5 982 | 5 562 | 359 | 61 |

Un nouveau contrat entre dans le champ d'application de la norme IFRS 16 au cours du 1^{er} semestre 2022. Il s'agit du contrat de location des bureaux Pablo Picasso, dans un

immeuble situé à Nantes où le siège du groupe est désormais installé. Le bail a pris effet le 1^{er} avril 2022, pour une durée de 10 ans, dont 6 ans sont fermes et irrévocables. Le Groupe a pris possession des locaux en juillet 2022.

3.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--|----------------|---------------|
| Disponibilités | 120 453 | 6 205 |
| Équivalents de trésorerie | 45 012 | 43 683 |
| Valeurs mobilières de placement | - | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 165 464 | 49 888 |

3.3 Autres actifs financiers courants et non courants

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Titres de participation | - | - |
| Autres actifs financiers | 505 | 41 |
| Subventions publiques à recevoir n.c. | 653 | 593 |
| Autres actifs non courants | 1 158 | 633 |
| Subventions publiques à recevoir c. | 944 | 734 |
| Créances de TVA | 1 810 | 1 383 |
| Autres créances fiscales et sociales | 6 | 7 |
| Fournisseurs débiteurs | 11 | 7 |
| Charges constatées d'avance | 374 | 178 |
| Autres actifs courants | 7 | 38 |
| Autres actifs courants | 3 151 | 2 345 |
| Autres actifs financiers | 4 309 | 2 978 |

L'augmentation des autres actifs financiers s'explique par l'augmentation des dépôts versés dans le cadre des nouveaux baux à hauteur de 129 K€ ainsi que par la mise en place du contrat de liquidité dont le solde en trésorerie s'élève à 334 K€ au 30 juin 2022. A ce titre, le Groupe détient 21 171 actions propres à la clôture.

La variation des autres actifs courants est principalement liée à la hausse des créances de TVA, corrélative à la hausse de l'activité sur le semestre.

3.4 Créances clients et assimilés

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Créances clients | 141 | 211 |
| Factures à établir | 308 | 13 |
| Valeur brute - Fin de période | 449 | 224 |
| Dépréciations | - | - |
| Valeur nette - Fin de période | 449 | 224 |

Les créances clients brutes s'élèvent 449 K€ au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022 comme au 31 décembre 2021, aucun risque de crédit n'a été identifié. Par conséquent, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation.

3.5 Capitaux propres

Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

3.5.1 Capital social, réserves et primes

Le tableau ci-après détaille les mouvements survenus sur le capital du Groupe au cours du semestre écoulé. Le capital social s'élève à 479 K€ au 30 juin 2022 :

| | Nombre d'actions | Valeur nominale (€) | En milliers d'euros | | |
|---|-------------------|---------------------|---------------------|----------------|----------------|
| | | | Capital | Primes | Total |
| Au 31 décembre 2021 | 193 369* | 0,01 | 1,9 | 3 939 | 3 941 |
| Augmentation de capital - 3 mars 2022 | - | 0,01 | 191,4 | -191 | - |
| Division valeur nominale - 3 mars 2022 | 19 143 531 | 0,01 | - | - | - |
| Conversion OC - 24 mai 2022 | 15 039 401 | 0,01 | 150,4 | 47 651 | 47 801 |
| Augmentations de capital liées à l'introduction en Bourse | 13 524 147 | | 135,2 | 112 423 | 112 558 |
| Augmentation de capital - 24 mai 2022 | 12 571 429 | 0,01 | 125,7 | 109 874 | 110 000 |
| Augmentation de capital - 17 juin 2022 | 952 718 | 0,01 | 9,5 | 8 327 | 8 336 |
| Imputation des frais d'augmentation de capital | | | | -5 778 | -5 778 |
| Au 30 juin 2022 | 47 900 448 | 0,01 | 479,0 | 163 821 | 164 300 |

* Avant division par 100 de la valeur nominale des actions décidée par l'assemblée générale du 3 mars 2022

L'introduction en Bourse du Groupe a entraîné une augmentation de capital de la société Lhyfe de 118,3 M€, dont 8,3 M€ au titre de l'option de surallocation, à laquelle s'ajoute la conversion de 47,8 M€ d'obligations convertibles en actions au jour du règlement-livraison.

Les obligations convertibles en actions (« OC L ») émises en 2019 et souscrites par Noria, Océan Participations, Ouest Croissance et Les Saules étaient des instruments composés d'une part dette et d'une part capitaux propres. A ce titre, une composante capitaux propres avait été constatée, nette des frais d'émission, à compter du 16 octobre 2019 pour 575 K€. Cette composante capitaux propres a été maintenue en capitaux propres à l'occasion de la conversion des obligations convertibles intervenue sur le semestre.

Par ailleurs, l'augmentation de capital résultant de l'introduction en Bourse de la société a donné lieu à l'imputation d'un montant de 5 778 K€ de frais sur la prime d'émission.

La prise en compte des décotes sur conversion d'obligations, relatives aux OCA LB1, OCA LB3, OCA LB4 et OCA LB5, telles que décrites dans le paragraphe 3.6.1 des comptes consolidés du Document d'enregistrement, a un impact sur les réserves consolidées du Groupe de 4 781 K€.

3.5.2 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) accordés aux salariés et à un dirigeant et Bons de Souscription d'Actions (BSA) accordé à un consultant

Suivi du nombre de BSPCE et BSA en circulation

Le tableau ci-après synthétise le nombre de BSPCE et BSA en circulation et leurs mouvements, au cours de la période présentée :

| En nombre | BSPCE Salariés | BSPCE Premium | BSA Consultants | TOTAL |
|----------------------------------|-------------------|------------------|--------------------|---------------|
| Au 31 décembre 2021* | 8 500 | 6 800 | 1 700 | 17 000 |
| Attribués au cours de la période | - | - | - | - |
| Devenus caducs | - | - | - | - |
| Au 30 juin 2022 | 8 500 | 6 800 | 1 700 | 17 000 |

*Donnant droit à l'attribution du nombre d'actions, après division du nominal par 100 :

| | | | | |
|--|---------|---------|---------|-----------|
| | 850 000 | 680 000 | 170 000 | 1 700 000 |
|--|---------|---------|---------|-----------|

3.6. Emprunts et dettes financières

L'endettement financier net du Groupe est le suivant :

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|-----------------|---------------|
| Emprunts bancaires | 3 034 | 3 176 |
| Emprunts obligataires | 12 130 | 48 738 |
| Dettes locatives | 6 246 | 2 984 |
| Avances conditionnées | 657 | 644 |
| Intérêts courus non échus | 1 025 | 2 800 |
| Dettes financières (B) | 23 092 | 58 341 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (A) | 165 464 | 49 888 |
| Endettement financier net (B - A) | -142 373 | 8 454 |

Le tableau suivant présente les variations des dettes financières non courantes et courantes :

| En milliers d'euros | 31/12 2021 | Emissions | Rembour- sements | Conver- sion | Reclas- sements | Autres var. | 30/06 2022 |
|---|---------------|---------------|---------------------|-----------------|--------------------|----------------|----------------|
| Emprunts bancaires | 2 891 | | -144 | | | | 2 747 |
| Emprunts obligataires | 48 738 | 9 497 | | -47 021 | | 915 | 12 130 |
| Dettes locatives | 2 831 | 3 111 | | | -79 | | 5 863 |
| Avances conditionnées | 644 | | | | | 13 | 657 |
| Dettes financières non courantes | 55 103 | 12 608 | -144 | -47 021 | -79 | 728 | 21 396 |
| Emprunts bancaires | 285 | 2 | | | | | 287 |
| Dettes locatives | 154 | 227 | -76 | | 79 | | 383 |
| Intérêts courus non échus | 2 800 | 450 | | | -477 | -1 749 | 1 025 |
| Dettes financières courantes | 3 238 | 680 | -76 | - | -398 | -1 749 | 1 695 |
| Dettes financières | 58 341 | 13 288 | -221 | -47 021 | -477 | -821 | 23 091 |
| Trésorerie | 49 888 | | | | | | 165 464 |
| Trésorerie nette | -8 454 | | | | | | 142 374 |

Les variations relatives aux emprunts obligataires se composent, d'une part, de la souscription des obligations convertibles OCA LB5 par Mitsui, à hauteur de 10 M€ auxquels se soustrait 0,5 M€ de frais, et, d'autre part, de la conversion des obligations convertibles OCA LB1, OCA LB3, OCA LB4 et OCA LB5 à l'occasion de l'introduction en Bourse pour 47,8 M€.

Les autres variations sont relatives à la prise en compte du TIE des emprunts obligataires sur le 1^{er} trimestre et lors de leur conversion.

Une nouvelle dette locative est reconnue au titre du nouveau contrat de location entrant dans le champ de la norme IFRS 16 au cours du 1^{er} semestre 2022. Il s'agit du contrat de location des bureaux Pablo Picasso, tel que présenté en note 3.1.2.

Echéancier des dettes

La maturité des dettes financières est résumée dans le tableau ci-dessous :

| En milliers d'euros | Non-courant | | | Total |
|---|-----------------|----------------------|--------------------|---------------|
| | Courant | Non-courant | | |
| | A moins d'un an | Entre un et cinq ans | A plus de cinq ans | |
| Emprunts bancaires | 287 | 2 299 | 448 | 3 034 |
| Emprunts obligataires | - | 5 770 | 6 360 | 12 130 |
| Dettes locatives | 383 | 2 016 | 3 847 | 6 246 |
| Avances conditionnées | - | 657 | - | 657 |
| Intérêts courus non échus | 1 025 | - | - | 1 025 |
| Comptes courants | - | - | - | - |
| Dettes financières au 30 juin 2022 | 1 695 | 10 742 | 10 655 | 23 092 |
| | | 21 397 | | |

Les échéances de remboursement de principal telles que définies par les contrats sont présentées dans le tableau ci-dessous :

| En milliers d'euros | Inférieure à 1 an | Entre 1 et 2 ans | Entre 2 et 3 ans | Entre 3 et 4 ans | Entre 4 et 5 ans | Supérieure à 5 ans | TOTAL |
|------------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|---------------|
| Emprunts bancaires | 287 | 552 | 577 | 582 | 588 | 498 | 3 084 |
| Avances conditionnées | - | 78 | 185 | 207 | 201 | 82 | 752 |
| Emprunts obligataires | - | 766 | 1 526 | 1 664 | 1 814 | 6 480 | 12 250 |
| Dettes locatives | 502 | 599 | 599 | 599 | 599 | 4 198 | 7 098 |
| Intérêts courus | - | - | - | - | - | - | - |
| Au 30 juin 2022 | 789 | 1 995 | 2 887 | 3 053 | 3 202 | 11 258 | 23 184 |

3.6.1 Emprunts obligataires convertibles en actions

Pour financer son développement, le Groupe a émis plusieurs emprunts obligataires convertibles en actions.

Au 30 juin 2022, les dettes financières au titre des OCA s'élèvent à 12 130 K€ et correspondent uniquement aux obligations convertibles OCA LB2 et OCA LB2 Bis.

3.6.2 Emprunts bancaires et prêts

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le Groupe n'a pas souscrit de nouvel emprunt bancaire.

3.6.3 Avances conditionnées

Le Groupe a bénéficié de deux aides sous forme d'avances en 2020. Elles ont été comptabilisées en dettes financières puisque le Groupe estime raisonnablement devoir les rembourser en totalité, au regard des conditions de remboursement.

Aucune nouvelle avance conditionnée n'a été accordée au 1^{er} semestre 2022.

3.7 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont nuls au 30 juin 2022 à la suite de la conversion des obligations convertibles à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société.

3.8 Dettes fournisseurs et assimilés

Au 30 juin 2022, les dettes fournisseurs s'élèvent à 6 826 K€, dont 4 635 K€ liés aux frais d'introduction en Bourse et aux intérêts courus sur obligations converties, contre 2 063 K€ au 31 décembre 2021.

3.9 Autres passifs financiers courants et non courants

| En milliers d'euros | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------|---------------|--------------|
| Subventions | 7 524 | 6 544 |
| Autres dettes | - | - |
| Autres passifs non-courants | 7 524 | 6 544 |
| Dettes sociales | 1 926 | 859 |
| Dettes fiscales | 72 | 70 |
| Dettes de TVA | 822 | 714 |
| Autres dettes | 0 | 5 |
| Autres passifs courants | 2 820 | 1 647 |
| Autres passifs financiers | 10 345 | 8 191 |

Le tableau suivant récapitule l'état des subventions comptabilisées en « Autres passifs non courants » et en « Autres produits opérationnels courants » au cours de la période présentée :

| En milliers d'euros | Accordées | Reçues | Autres passifs / Autres actifs | |
|---------------------------|---------------|--------------|--------------------------------|------------------------|
| | | | Produits à constater | Subventions à recevoir |
| TOTAL 31 décembre 2021 | 12 812 | 4 425 | 6 544 | 1 326 |
| Crédit d'impôt Recherche | 308 | 551 | 621 | 308 |
| Subventions | 3 816 | 764 | 6 904 | 1 289 |
| TOTAL 30 juin 2022 | 16 936 | 5 740 | 7 524 | 1 597 |

Les subventions dont bénéficiait le Groupe au 31 décembre 2021 n'ont pas connu d'évolutions majeures. Il est cependant à noter les faits suivants :

- **Projet d'innovation** : la subvention avait été accordée le 10 mars 2020, et visait le financement par BPI France Financement des premières études de faisabilité de la plateforme de production d'hydrogène offshore et d'un système de désalinisation de l'eau de mer permettant la production d'hydrogène, ainsi que la conception d'un logiciel de dimensionnement des sites de production onshore à hauteur de 200 K€. Les activités liées à ce projet étant terminées, ce dossier est clos au 30 juin 2022 ;
- **ADEME – VHyGo** : en décembre 2021, Lhyfe a contractualisé avec l'ADEME une nouvelle convention de financement concernant les équipements de production d'hydrogène du site de Lorient, dans le cadre du projet VHyGo et de l'appel à projet Ecosys H2. Ce financement d'un montant total de 2 845 K€ a fait l'objet d'un versement à hauteur de 613 K€ en janvier 2022 ;

- **SEM REV** : en complément d'une première aide reçue par la Région des Pays de La Loire au titre du projet SEM REV en juin 2021, l'ADEME a accordé au Groupe un complément de financement en avril 2022 pour un montant global de 971 K€, dont 728 K€ sous forme de subvention et 243 K€ sous forme d'avance remboursable. La contractualisation de cette aide n'ayant été formalisée qu'en juillet 2022, aucune somme n'a été encaissée au 30 juin 2022.

Le Groupe a comptabilisé en autres passifs les montants de subvention pour lesquels il estime remplir les conditions d'obtention et d'appel.

3.10. Instruments financiers inscrits au bilan

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés de l'instrument sur un marché actif ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés de l'instrument inclus dans le niveau 1) ;
- Niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

Les instruments financiers comptabilisés au bilan se détaillent de la façon suivante :

| Au 30 juin 2022 En milliers d'euros | Niveau | Valeur nette comptable | Juste valeur au résultat ⁽¹⁾ | Dettes au coût amorti ⁽²⁾ | Juste valeur |
|---|--------|------------------------|---|--------------------------------------|----------------|
| Créances clients nettes | 2 | 449 | - | 449 | 449 |
| Autres actifs financiers | 2 | 4 299 | - | 4 299 | 4 299 |
| Fournisseurs débiteurs | 2 | 11 | - | 11 | 11 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 | 165 464 | 165 464 | - | 165 464 |
| Total Actif financier | | 170 224 | 165 464 | 4 759 | 170 224 |
| Emprunts et dettes financières à LT | 2 | 21 397 | - | 21 397 | 21 397 |
| Instruments financiers dérivés à LT | 2 | - | - | - | - |
| Emprunts et dettes financières à CT | 2 | 1 695 | - | 1 695 | 1 695 |
| Fournisseurs et autres passifs | 2 | 6 826 | - | 6 826 | 6 826 |
| Autres passifs financiers | 2 | 10 345 | - | 10 345 | 10 345 |
| Autres créditeurs | 2 | - | - | - | - |
| Total Passif financier | | 40 263 | - | 30 263 | 40 263 |

(1) - Juste valeur au résultat : la juste valeur des actifs financiers détenus à la vente correspond à la valeur de marché des actifs

(2) - Dette au coût amorti :

- La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur ;
- La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

3.11. Provisions

Les provisions non courantes correspondent à une provision pour contrôle périodique des équipements de transport d'hydrogène mis en service. Elle s'élève à 27 K€ contre 8 K€ au 31 décembre 2021.

4 Autres informations

4.1 Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu d'évolutions significatives des transactions avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2022.

4.2 Engagements hors bilan

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers. Ils sont les suivants :

- Sûretés personnelles (garanties) ;
- Sûretés réelles (hypothèques, nantissements).

4.2.1 Garanties à première demande accordées

Le Groupe a accordé une GAPD au profit du bailleur des locaux situés Mail Pablo Picasso, Zac Pré Gauchet à Nantes le 23 mars 2022 pour un montant de 388 K€.

4.2.2 Nantissements

Les nantissements ont été octroyés par le Groupe au bénéfice des organismes prêteurs.

- Le Prêt accordé par Crédit Agricole Atlantique Vendée de 1 000 K€ en date du 28 avril 2021 est garanti par un nantissement du fonds de commerce de Lhyfe. Le capital restant dû au 30 juin 2022 est de 903 K€ ;
- Le Prêt accordé par Crédit Mutuel Océan de 1 000 K€ en date du 22 décembre 2021 est garanti par un nantissement de l'électrolyseur et d'un compresseur. Le capital restant dû au 30 juin 2022 est de 931 K€.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société Lhyfe,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Lhyfe, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Nous précisons que, s'agissant des premiers comptes consolidés résumés établis en date du 30 juin 2022, les informations relatives à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Nantes, le 20 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

Baker Tilly Strego
Vincent PIERRE

Deloitte & Associés
Guillaume RADIGUE

PRODUCTEUR D'HYDROGÈNE VERT POUR LA MOBILITÉ ET L'INDUSTRIE

Lhyfe

LHYFE.COM